LE BUDGET – TEMPS

ou

l’Enquête Nationale sur l’Emploi du Temps

au Maroc

2011/2012

-----------

Présentation des premiers résultats

par

**Monsieur Ahmed LAHLIMI ALAMI,**

**Haut-Commissaire au Plan**

**Rabat, le 28 Octobre 2014**

**INTRODUCTION :**

Le Maroc est l’un des rares pays arabes et africains - et même au-delà - à enrichir, d’une façon méthodique, son arsenal d’enquêtes statistiques de référence pour mieux connaitre ses réalités économiques, sociales et culturelles dans leur complexité et servir d’éclairage pour une plus grande efficience des politiques publiques. A côté du Recensement Général de la Population et l’Habitat, de l’Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages et de l’Enquête Nationale sur le Secteur Informel et après la diffusion des résultats de l’Enquête Démographique à Passages Répétés et de l’Enquête Nationale sur la Mobilité Sociale Intergénérationnelle, le Haut Commissariat au Plan se réjouit aujourd’hui de présenter les grandes lignes des données fournies par l’Enquête Nationale sur l’Emploi du Temps des marocains qu’il est souvent convenu de désigner par le Budget - Temps.

Cette enquête a été menée sur l’ensemble du territoire national et les données collectées étalées sur 1 année entière du 1er octobre 2011 à fin septembre 2012, afin de tenir compte de l’effet des fluctuations saisonnières sur l’activité des ménages. Après celle de 1997, alors limitée aux femmes, l’enquête de 2012, avec un échantillon de 9200 ménages, a relevé, systématiquement, les occupations quotidiennes de toutes les composantes des ménages, femmes, hommes et enfants, en précisant leur nature et le volume de temps par 24 heures qui leur est alloué par chacune de ces composantes, étant précisé que celles-ci se limitent, comme dans l’Enquête Nationale sur l’Emploi, aux catégories d’âge de 7 à 14 ans et de 15 ans et au-delà.

Il s’agit ainsi d’une des enquêtes de structure parmi les plus riches par la multiplicité des dimensions économiques et sociétales qu’elle aborde et de la diversité de l’information et des thématiques qu’elle offre à la recherche, aussi bien académique qu’opérationnelle dans notre pays.

Elle présente, par ailleurs, un intérêt particulier pour la Comptabilité Nationale en ceci qu’elle lui offre l’une des sources principales d’information pour l’élaboration d’un « Compte Satellite » dédié aux ménages où sera intégrée, grâce à une meilleure approche de leur production non marchande, l’intégralité de leur consommation finale.

**PRESENTATION DES GRANDS AXES DU BUDGET-TEMPS DU MAROC**

Pour faciliter l’exposé méthodique des résultats de l’enquête, les activités sont, comme le veut la règle générale, répertoriées en groupes homogènes selon leur finalité en termes de satisfaction des besoins de la population dans les différentes sphères physiologique (sommeil, repas …), professionnelle (productions de biens et services destinés aux marchés tels que pris en compte par la Comptabilité Nationale), domestique (biens et services fournis pas les ménages pour leur propre consommation), éducative (études et formation), ou enfin sociale, récréative et religieuse.

C’est dire la difficulté de faire, au cours de cet exposé, une présentation complète de ses résultats et la vanité à prétendre en épuiser et en analyser les thématiques. Aussi, après une esquisse du profil d’une journée type de l’emploi du temps des marocains telle qu’elle ressort des données fournies par l’enquête, cet exposé se limitera à donner un aperçu sur la division sexuée du double travail marchand et non marchand au sein des ménages marocains, dans le but, en particulier, d’aboutir à une approche plus réaliste de l’apport des femmes dans la création de la richesse nationale.

A cet égard, la comparaison que cet exposé établira entre les données recueillies sur les activités des femmes en 2012 et celles de 1997, est de nature à inciter à des recherches ultérieures sur les rapports sociaux et culturels dans notre pays et sur le niveau de leur évolution sous l’angle, en particulier, des progrès réalisés par les femmes en matière de statut, d’autonomie et de formation.

Par ailleurs, l’appréhension par l’enquête de l’intégralité des activités des individus, par catégorie socioprofessionnelle, par milieu d’activité et par classe d’âge, renvoie à plusieurs champs d’analyse des inégalités sociales et des facteurs qui en éclairent les principaux déterminants.

Aussi, cet exposé ne manquera-t-il pas d’aborder les rapports des enfants et des jeunes aux canaux de transfert des valeurs, des modèles de comportements et des savoirs et leur impact sur la reproduction par les générations montantes des rapports sociaux dominants. Sous le même angle d’éclairage, la décomposition des temps consacrés aux activités et à ceux que requièrent les déplacements pour les effectuer permettra d’esquisser une approche d’une typologie temporelle et géographique de la mobilité de la population au cours d’une journée type.

Enfin, il sera, en conclusion, procédé à une approche de valorisation du travail fourni par les ménages dans le but d’en évaluer la part des deux dimensions marchande et non marchande et, en particulier, celle qui revient aux femmes dans la création de la richesse nationale.

1. **Profil de la journée type des marocains en 2012**[[1]](#footnote-1)

**Le temps physiologique** (sommeil, repas et soins personnels) consacré aux activités destinées à la reproduction des capacités physiques et mentales des individus occupe 10h36mn et 44% de nos journées. Avec 8h21mn de sommeil, nous dormons 52mn de moins que les français et 20 mn de plus que les tunisiens. Avec 1h28 mn, nous mettons 45mn de moins que les français et 8mn de plus que les tunisiens à prendre nos repas. Le nombre de ces derniers est de 1 à 2 repas par jour pour 6% des marocains. Il passe à 3, 4 et 5 et plus pour respectivement 28%, 47% et 19% d’entre nous. La répartition temporelle des repas montre que 52% des marocains prennent le petit déjeuner entre 7h et 9h, 75% déjeunent entre 12h30mn et 14h30mn et 67% dinent entre 20h et 22h. 13% des marocains, 22% des hommes et 4% des femmes, prennent le repas à l’extérieur de leur domicile.

**Le temps professionnel** destiné aux activités de production de biens et services marchands accapare 3h20mn de la journée d’un marocain âgé de 15 ans et plus, 26 mn de plus que le français et 8mn de moins que le tunisien. Il est de 4h00 parmi la classe d’âge de 25-59 ans, 2h22mn pour celle de 15-24 ans, 2h00 pour les personnes âgées de 60 ans et plus. Ce temps est de 32mn pour les enfants de 7 à 14 ans.

Les personnes actives occupées consacrent en moyenne au temps professionnel 6h39mn, les salariés 7h27mn, les « employeurs » 6h56mn, les « indépendants » 6h35mn et les « Aide-familiales » 4h55mn.

Parmi la classe d’âge de 7 à 14 ans les 2% d’actifs occupés travaillent en moyenne 4h41mn, majoritairement comme soutien familial dans les travaux agricoles. Ce temps passe de 3h31mn à 5h24mn selon que ces enfants sont partiellement ou non scolarisés.

De leur côté, quand ils sont élèves ou étudiants, les classes d’âge entre 15 à 24 ans mobilisent en moyenne 21mn par jour aux activités professionnelles, 8 mn en milieu urbain et 59 mn en milieu rural. Dans cette catégorie, la proportion de 8% qui exerce parallèlement aux études une activité professionnelle, travaille en moyenne 4h25mn. Cette proportion atteint 23% en milieu rural contre 3% en milieu urbain.

**Les activités d’éducation et de formation** prennent 3h45 mn du temps de la classe d’âge de 7 à 14 ans, 1h41mn de celle de 15 à 24 ans et 3mn de celle de 25 ans et plus, avec une moyenne nationale de 61mn. En fait, ces activités sont, avant tout, présentes dans le milieu des élèves et des étudiants. C’est ainsi que 4h00 par jour leur sont consacrées par la classe d’âge de 7 à 14 ans, 4h38mn de celle de 15 à 24 ans, avec respectivement un écart de 22 mn et 48 mn entre les garçons et les filles et à l’avantage de ces dernières.

**Le temps domestique** celui des tâches ménagères stricto sensu (cuisine, lessive, ménage, rangement, etc.) et des activités connexes exercées à l’extérieur du domicile (courses, règlement de facture, procédures administratives, etc.) occupe en moyenne 12% de la journée des marocains. Il est en moyenne de 2h55mn et varie de 2h42mn en milieu urbain à 3h15mn en milieu rural. Les enfants de 7 à 14 ans contribuent à ces activités par 49 mn, 43 mn en milieu urbain et 56 mn en milieu rural. De leur côté les jeunes de moins de 24 ans leur consacrent 2h18 mn, les personnes âgées de 25 à 59 ans 3h20mn et les personnes âgées de 60 ans et plus 2h13 mn.

**Le temps libre** laissé à la disposition des marocains, une fois accomplies les activités contraintes, est en moyennes de 6h40 mn représentant 28% de la journée type. Il passe de 6h57mn parmi les enfants âgés de 7 à 14 ans à 8h37mn parmi les personnes âgées de 60 ans et plus. En moyenne, les marocains passent, avec 2h14mn, 33,6% de leur temps libre à regarder les programmes de la télévision ; ils en consacrent 14,8% avec 59 mn, aux pratiques religieuses, le reste où le sport et la lecture ne représente chacun que 2 mn, est partagé entre sieste, fréquentation de cafés, oisiveté ou mondanités entre famille ou amis et autres activités. L’accès à internet prend 9 mn en moyenne par jour, 1 mn en milieu rural et 14 mn en milieu urbain destinées à 83% à des fins récréatives. Cette moyenne passe à 1h53mn pour 8% d’entre eux. La fréquentation des cafés reste une activité typiquement masculine. 1% des femmes et 25% des hommes passent une partie de leurs loisirs dans ces lieux, les hommes y restent en moyenne 1h54 mn par jour.

Par ailleurs, la fréquentation de la télévision s’étale sur toute la journée et reste très concentrée le soir. À 7 heures du matin, près de 15% des marocains âgés de 15 ans et plus, au nombre de 3,5 millions, sont devant le petit écran. À 13 heures, cette proportion atteint près de 19% (4,5 millions de citoyens). Le soir, la part des téléspectateurs atteint son pic à 20 heures et demi où un peu plus de la moitié des marocains (50,5%) regardent la télévision. Ce pourcentage ne commence à baisser qu’à partir de 21 heures et demi pour atteindre près de 31% à 23 heures. Ensuite, la part de téléspectateurs atteint 19% à 23 heures et demi et 13% à minuit.

1. **Division sexuée du double travail marchand et non marchand**

**Les activités professionnelles sont d’abord masculines. L’homme leur consacre 4 fois plus de temps que la femme.**

Ces activités prennent 5h25mn du temps masculin, 1h45mn de plus qu’en France et 33mn de plus qu’en Tunisie. Nos femmes, quant à elles, leur en consacrent 1h21mn, 42 mn de moins que la femme française et 18mn de moins que la femme tunisienne.

L’écart entre les moyennes masculine et féminine renvoie à l’accès limité des femmes au marché du travail et à la prépondérance du statut professionnel « Aide-familiale » dans les activités qu’elles occupent quand elles sont actives occupées. Il est à rappeler, à cet égard, qu’en 2012, selon l’Enquête Nationale sur l’Emploi, le taux d’activité des femmes est de 26,3% et la proportion des femmes actives ayant le statut professionnel « Aide-familiales » est de 47%.

Quand ils sont actifs occupés, les hommes travaillent 7h25mn en moyenne, 7h39mn en milieu urbain et 7h07mn en milieu rural, un peu plus de 8h00 quand ils sont « ouvriers, artisans et manœuvres » et 5h24mn quand ils appartiennent à la catégorie des « cadres et professions libérales ».

De leur côté, quand elles sont actives occupées, nos femmes consacrent 4h44mn au travail professionnel, ce temps passant de 6h11mn en milieu urbain et 3h45mn en milieu rural. Ce temps varie entre 7h00 parmi les femmes « ouvrières, artisanes et manœuvres » et 4h47mn pour les « cadres et professions libérales ».

Au-delà de l’âge de 60 ans, 43% des hommes en moyenne, 29% en milieu urbain et 65% en milieu rural, continuent à exercer des activités professionnelles. De leur côté, 24% des femmes, avec 8% en milieu urbain et 47% en milieu rural, connaissent le même phénomène. Il s’agit, en général, de chefs de ménage exerçant des emplois d’« exploitants ou ouvriers agricoles ».

**Les femmes consacrent 7 fois plus de temps que les hommes aux activités domestiques. Dans cette sphère, s’inverse le schéma des rapports de travail entre hommes et femmes comparativement à la sphère des activités professionnelles**.

**95% des femmes** contribuent aux activités domestiques leur consacrent 5h00 en moyenne par jour, 1h12mn de plus que la femme française et 29 mn de moins que la femme tunisienne. Cette moyenne varie de 4h38mn en milieu urbain à 5h33mn en milieu rural.

Les tâches strictement ménagères (cuisine, lessive, ménage, rangement, etc.) mobilisent 4h33mn de la journée des femmes. Les activités connexes exercées à l’extérieur du domicile (courses, règlement de facture, procédures administratives, etc.) en mobilisent 27mn et sont exécutées en particulier par des femmes chefs de ménages.

De leur côté, **45% des hommes** consacrent en moyenne 43mn par jour au travail domestique, presque 3 fois moins qu’un français et 10 mn de moins qu’un tunisien. Ce temps varie de 39 mn en milieu urbain et de 50 mn en milieu rural. 13% d’entre eux consacrent 11mn en moyenne aux activités ménagères stricto sensu. Ce sont, en particulier, des hommes divorcés (43%), ou veufs (23%). Le reste du temps fourni par les hommes aux activités domestiques (32 mn) est alloué aux activités connexes exercées à l’extérieur du domicile.

**Le cumul des temps** consacré aux activités professionnelles et domestiques porte la durée journalière du travail féminin à 6h21mn. Le travail domestique en représente 79%, équivalent à près de 40% au temps qui reste, en moyenne, à vivre à une femme si l’on exclut le temps consacré à la satisfaction des besoins physiologiques.

Dans le même cumul, les activités professionnelles représentent 88,2% de l’ensemble du travail masculin et représentent quasiment la même proportion de son temps à vivre en dehors de son temps physiologique.

En somme, **l’homme consacre 4 fois plus de temps au travail professionnel et 7 fois moins de temps au travail domestique** que la femme. Le partage sexué de la charge du travail place ainsi les rapports économiques homme-femme dans le schéma classique de « l’homme gagne-pain et de la femme au foyer ».

1. **Le modèle d’éducation et de formation des enfants marocains**

Le modèle d’éducation et de formation des enfants marocains a tendance à reproduire les comportements et les rapports sociaux dominants dans la société traditionnelle.

L’éducation et la socialisation de nos enfants (7 à 14 ans) sont dominées par le rôle de la famille et des lieux publics dont l’espace prend respectivement 60,6% et 22% de leur vie, en dehors du sommeil. Le rôle de l’éducation formelle en occupe 15,7% renforcé par un accompagnement parental pour 20% des enfants à raison d’1h04mn par jour en moyenne. Le modèle des rapports de travail hommes/femmes se transmet dans l’éducation différenciée des filles et des garçons. Ceci peut être illustré par la proportion entre le temps d’1h16mn que consacrent les filles aux travaux domestiques et celui de 22 mn que leur consacrent les garçons c'est-à-dire 3,4 fois. A l’inverse, le temps professionnel de ces derniers totalisant 38mn représente 1,5 fois celui des filles (25mn).

Par ailleurs, la transmission des valeurs et des comportements par le canal de la famille et de l’éducation scolaire s’exprime dans l’usage que font nos enfants de leur temps libre. Les programmes de télévision en prennent 43,6% avec une moyenne de 3h00 par jour. L’oisiveté en prend 14 mn, les activités sportives 2 mn et la lecture 1mn. Leur accès à internet qui avec 12 mn prend plus de temps que la moyenne nationale varie de 21 mn en milieu urbain à 2 mn en milieu rural. Avec 5% destinés à des recherches éducatives l’usage de cet important canal de formation reste monopolisé par les échanges sur les réseaux sociaux.

Au regard de cette situation, le mode de transmission à nos enfants des valeurs, des comportements et des savoirs qui prévaut dans notre pays devrait être au centre de nos préoccupations à tous, parents, enseignants et responsables politiques. Nous devons être particulièrement interpellés par l’impact de nos comportements au sein de nos familles, de la qualité de nos programmes scolaires et du niveau de généralisation et de qualité de notre enseignement pré et parascolaire, du contenu des programmes de télévision, du niveau des équipements sportifs et sociaux dans les douars et quartiers sur le territoire national. C’est dans ces domaines que se joue l’avenir de l’insertion de notre jeunesse d’aujourd’hui et de nos acteurs économiques et sociaux de demain dans la vie nationale et de leur protection des situations névrotiques à l’origine des violences de toute sorte.

1. **Le budget temps est aussi une source d’information sur la mobilité géographique et temporelle de la population**

Les activités conduisent 67% des marocains à se déplacer à pieds pendant 41mn par jour, 16% par des moyens de transport privé pendant 12 mn, 14% par des transports publics pendant 10 mn et 3% par charrettes et animaux pendant 2 mn.

Pour effectuer les trajets entre le domicile et le lieu de travail, 61% des marocains actifs occupés se déplacent à pied pendant 25 mn, 21% par des moyens de transport privé pendant 11mn, 14% par les transports publics pendant 8mn et 4% par les charrettes et les animaux pendant 2mn.

Ces déplacements sont concentrés entre 7h00 et 8h30 du matin où près de 7 millions d’actifs occupés font le trajet entre le domicile et le lieu de travail. Au cours de cette plage horaire, près de 58% des déplacements se font à pied, 24% par les moyens de transport privé et 18% par les transports publics. L’après midi, les déplacements professionnels sont moins synchronisés et marqués par deux flux importants. L’un à 14 heures, l’autre à 18 heures portant chacun sur près d’1,5 millions de personnes.

Le déplacement à pied est une pratique prépondérante parmi les jeunes actifs âgés de 15 à 24 ans et les célibataires. Le recours aux moyens du transport privé est plus marqué en milieu urbain, parmi les « cadres et professions libérales » et les actifs ayant un niveau scolaire supérieur. Quant au transport public, il est largement utilisé par les employés et cadres moyens, les ouvriers non agricoles et les salariés.

A titre d’illustration, dans la zone urbaine du Grand Casablanca, la grande mobilité domicile-travail des personnes actives occupées est enregistrée à 8 heures de matin où 400 mille personnes sont en déplacement. Vers 14 heures, le pic du déplacement professionnel atteint 190 mille personnes. A 19 heures, un autre pic est observé où 172 mille personnes sont en mouvement.

Abstraction faite du moyen de transport utilisé, les élèves marocains de 7 à 14 ans passent, en moyenne, 50 mn par jour dans le trajet séparant domicile-école. Ce temps de conjonction est à quasi-égalité entre les deux milieux de résidence.

84% des élèves se déplacent à pied pour faire le trajet domicile-école en y consacrant 45mn. Ce trajet consomme 41mn pour les 6% des élèves se déplaçant par un moyen de locomotion privé, 52 mn pour les 9% utilisant un moyen de transport public.

1. **L’Evolution du budget-temps féminin entre 1997 et 2012**

Au cours de cette période, l’emploi du temps de la femme marocaine a connu des évolutions significatives.

Les femmes actives occupées travaillent 2h44mn de plus et consacrent 1h01mn de moins aux tâches domestiques. En milieu rural, elles travaillent 28 mn de plus et consacrent 19mn de moins au travail domestique.

Dans ce cadre, le **temps professionnel** de la femme salariée est passée de 3h38mn à 5h39 mn, celui de l’«Aide-familiale» de 3h12mn à 3h43mn.

Le **temps des études et de la formation** des femmes âgées de 15 à 24 ans s’est accru de 32 mn au détriment des tâches domestiques qui ont baissé de 25 mn.

**Le temps libre** par ailleurs est passé de 3h22mn à 4h22mn parmi la femme rurale. Il n’a connu aucune évolution significative en milieu urbain.

**Le temps consacré par les femmes aux pratiques religieuses** est passé de 27 mn à 48mn. La proportion des femmes s’adonnant à cette pratique est passée de 47% à 68%.

1. **Entre activité marchande et non marchande : une approche du grand apport du travail de nos femmes dans la création de notre richesse nationale**

**Le travail domestique : plus de 23 milliards d’heures en 2012**

Trois critères sont généralement retenus pour définir le travail domestique : être productif, non rémunéré et pouvoir être délégué à quelqu’un d’autre.

Actuellement, il n’existe pas de norme internationale qui donnerait une interprétation unique de ces critères. Néanmoins, trois périmètres du travail domestique sont généralement envisagés, selon une interprétation plus ou moins restrictive des critères qui le définissent :

* Le périmètre restreint correspond au cœur des tâches domestiques (cuisine, ménage, soins matériels aux enfants, entretien du linge, gestion du ménage) ;
* Le périmètre intermédiaire y ajoute des activités de semi loisirs (jardinage, bricolage, jeux avec les enfants) ;
* Le périmètre le plus large y ajoute les trajets effectués pour se déplacer.

Les activités qui sont prises en compte varient selon les définitions. Nous en retenons celles qui englobent les activités qui constituent le périmètre le plus restreint.

Selon cette approche, pour l’accomplissement de ces tâches, le marocain consacre en moyenne 2 heures et 40 minutes par jour, soit près de 41 jours sur l’année. La femme y consacre quotidiennement 4 heures et 46 minutes contre 27 minutes pour l’homme, soit prés de **73 jours sur l’année pour la femme contre près de 7 jours pour l’homme.**

En 2012, **23,347 milliards d’heures de travail domestique** ont été effectuées au Maroc. **Si** la quasi-totalité du travail domestique **est le fait** **des femmes (92%), cette part ne représente que près de 21%** dans le volume global de travail professionnel.

Pour une valorisation monétaire du travail domestique, il est nécessaire d’attribuer un prix à ces heures de travail. Ce prix ne peut être que fictif puisque l’utilisation de cette force du travail ne repose pas sur une transaction marchande.

Une première estimation consiste à leur imputer la rémunération minimale qu’aurait touchée une personne employée à cette tâche et donc de les valoriser au SMIG (12,24 DH/h en 2012)**.** Avec le périmètre restreint, la valeur du travail domestique atteint 285 milliards de Dirhams en 2012, **soit 34,5% du PIB du Maroc en 2012.**

Une deuxième estimation consiste à valoriser le travail domestique par la rémunération salariale moyenne par heure dégagée de la comptabilité nationale pour l’ensemble des activités économiques de l’ordre de 22 DH/h. Dans ce cas de figure, la valeur du travail domestique s’établit à 513 milliards de Dirhams, soit 62% du PIB.

Par ailleurs, et sur la base de la durée du travail par sexe de l’enquête emploi et par branche d’activité économique, les femmes contribuent à raison de 21% à la richesse nationale. Dans ces conditions, la contribution des femmes au PIB élargi aux services domestiques non marchands, monte à 39,7% selon le premier scénario, à 49,3% selon le deuxième scénario.

**CONCLUSION**

En fait, il ne s’agit ici que l’ébauche à grands traits de quelques illustrations de la variété des domaines d’investigation, d’étude et d’analyse qu’offre cette enquête de référence. Comme je le disais au début par la richesse de ses informations qu’elle apporte sur la société marocaine, elle ouvre aux experts et chercheurs un vaste champ inédit des rapports sociaux et culturels dans notre pays et de leur niveau d’évolution en fonction, en particulier, des progrès réalisés par les femmes en matière de statut, d’autonomie et de formation. Nous profitons de cette occasion pour leur renouveler notre invitation à s’y engager, comme nous n’avons pas cessé de le faire, à l’occasion d’autres enquête antérieures.

1. Toutes les données fournies dans cet exposé concernent, en général, la catégorie de la population âge de 15 et plus. Dans le cas où elle concerne d’autres classes d’âge, celles-ci seront spécifiquement désignées. [↑](#footnote-ref-1)